



Jusqu'au lundi 15 juin 2020

# Appel à candidatures : résidence de mission à Saint-Marcellin

Le réseau des médiathèques de la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère propose une résidence de mission littérature jeunesse adressée à la toute petite enfance. Les candidatures sont à envoyer jusqu'au lundi 15 juin.

La résidence permettra au plus grand nombre la rencontre avec l'œuvre, l'artiste, la pratique et la démarche de création. C'est une résidence d'éducation artistique et culturelle proposée par Pass'thèque, le réseau de lecture publique de Saint-Marcellin Vercors Isère.

Cette résidence s'inscrit dans un Contrat Territoire Lecture (CTL) signé en 2018 entre Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes.

## Attentes

Le (la) résident(e) développera un projet d'actions de médiations **autour de son travail en littérature jeunesse** adressée à la toute-petite enfance : son univers, sa manière d'aborder la création et sa réflexion autour des tout-petits et l'art.

- Interventions en crèche.
- Autres propositions à inventer, à la convenance de l'auteur-e, sans contraintes particulières concernant les contenus et idées : ateliers / spectacles / conférences / lectures / ou autres, fresques...A co-construire ensemble.

## Publics

Propositions pour les tout-petits et pour les parents et autres adultes intéressés pour les familles / pour les professionnel(le)s du livre / pour les professionnel(le)s de la petite enfance...

## Conditions financières

- La collectivité prend en charge le logement de l'invité qui sera conforme à ses attentes et besoins en terme de confort et de conditions de travail.

- Un aller et retour par mois
- Les repas lors des temps des actions de médiation (déjeuner et petit déjeuner).

### Rémunération

Le (la) résidente sera rémunérée à hauteur de **2 500€ nets pour un total de 4 semaines** de résidence, en salaire ou prestation.

### Calendrier

Entre septembre et décembre 2020.

Temps de la résidence : **un mois ou l'équivalent de 4 semaines** qui peuvent être réparties sur une période de 4 mois.

Les temps de résidence peuvent être répartis sur quatre mois si le projet reste cohérent pour la collectivité, les partenaires, le public et l'artiste. Le temps de la résidence pourra si besoin, être augmenté de 2 semaines.

### Temps de médiation

**25 heures par semaine (transport compris).**

Réunions de préparation comprises dans le temps effectif de la présence de l'auteur dans le territoire.

### Dossier de candidature

L'artiste doit avoir publié au moins un livre pour les 0-5 ans, à compte d'éditeur.

Le dossier contiendra :

- une bio-bibliographie avec son adresse postale et son numéro de téléphone (pour des questions si besoin) et d'une présentation des différentes actions de médiation envisagées ;
- une présentation succincte d'actions de médiations déjà réalisées.

### Calendrier des candidatures

Envoi des dossiers **lundi 15 juin 2020**, au plus tard.

Réponse le : 30 juin 2020, au plus tard.

### Renseignements

[marie-aimee.roybon@saint-marcellin.fr](mailto:marie-aimee.roybon@saint-marcellin.fr) / 04 76 38 02 91 et 06 42 51 04 84

Téléchargez l'appel à projets complet ci-dessous.

